Notre biosphère
Parc naturel régional de Brière

À la découverte de la Biodiversité de

La Chapelle-des-Marais

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

Ville La Chapelle des Marais

parc-naturel-briere.com

Avant propos

CHRISTIAN GUIHARD,
SUBDÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT
LA CHAPELLE-DES-MARAIS

Grâce à cet inventaire, nous avons une cartographie communale des espèces sur notre territoire qui ravira les Marais-Chapelains petits et grands. Nous avons chacun d'entre nous ce besoin de savoir, cette envie de connaitre et de faire connaitre à notre entourage le vivant qui nous entoure.

Les ABC ont permis de sensibiliser le public à notre environnement afin de mieux le protéger, car mieux le connaitre c'est savoir mieux le protéger. Trop d'espèces disparaissent chaque année, si nous ne faisons rien ils finiront par disparaitre. Je prends par exemple, les hirondelles, je me souviens dans les années 80 à l'automne sur les fils électriques, nous pouvions voir se rassembler avant leur grand voyage des centaines d'hirondelles, aujourd'hui, nous ne pouvons que constater ce déclin. En préservant nos milieux naturels qui nous entourent, c'est aussi être des hommes responsables. C'est pourquoi, ces enjeux seront naturellement pris en compte dans les prochains documents d'urbanisme.

Continuons à construire des plans d'actions, une réserve de biosphère, pour travailler ensemble sur ce bien commun.

Préservons notre patrimoine naturel ensemble.

ÉRIC PROVOST,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de La Chapelle-des-Marais a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et Crossac. Fort de la dynamique de ces premiers atlas, en 2021, c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas, dont la commune de La Chapelle-des-Marais.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 60 000 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 21 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 387 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 3000 participations, alors que 500 enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de La Chapelle-des-marais résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, la Région des Pays de La Loire, le Département de Loire-Atlantique, Cap-Atlantique La Baule-Guérande Agglomération, Saint-Nazaire Agglo, l'Office Français pour la Biodiversité et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Aujourd'hui, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'insectes parmi les 122 ayant été observées à La Chapelle-des-Marais en 2022, la présence de landes accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de nos prairies et de nos roselières qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

719 Observations en 2021-2023

Sources : PnrB, BDORTHO IGN®

Réalisation : PnrB 2023

0 0,5 1 km

Notre biosphère

Données ABC 2021-2023

Données historiques avant ABC

1 441 ha
habitats naturels

48
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

34
espèces de libellules
(60 dans le département)

32
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

La biodiversité de La Chapelle-des-Marais en chiffres

13
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

68
espèces d'oiseaux nicheurs
(421 dans le département)

4
espèces de reptiles
(10 dans le département)

5
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

© P.Trécul / Hirondelle de fenêtre

Prairies

© P. Trécul

393 ha
de prairies

Les prairies ont une double vocation : accueillir des bovins et du pâturage à la belle saison, ou fournir des produits de fauche (foin) pour alimenter le bétail en période hivernale. Les haies bocagères, auparavant utilisées pour délimiter les parcelles agricoles, produire du bois de chauffage et de l'alimentation pour l'Homme ou le bétail, joue aujourd'hui un rôle de protection face aux aléas climatiques (protection des troupeaux lors de canicules, protection face au vent pour d'éventuelles cultures).

Si le remembrement agricole post seconde guerre mondiale a mis à mal de nombreux territoires bocagers en France (mécanisation agricole), la commune accueille encore aujourd'hui des prairies permanentes et prairies naturelles préservées. Celles-ci favorisent le maintien d'espèces floristiques rares et menacées pouvant constituer, avec les haies qui les bordent, des habitats privilégiés pour de nombreux insectes et oiseaux.

P.Trécul

RAINETTE VERTE

Cette grenouille au petit gabarit n'est pas pour autant des plus discrètes ! Du haut de ses 3 à 6 cm, le mâle chanteur s'égosille hardiment pour séduire, avec une puissance vocale pouvant atteindre les 90 dB. Outre cette capacité spectaculaire, la Rainette verte est une excellente grimpeuse : ses ventouses lui permettent d'escalader aisément toute végétation pour s'y dissimuler.

© P.Trécul

CRIQUET TRICOLORE

Ce petit criquet aux couleurs vertes, noires et rouges, est une espèce typique des prairies humides et des marais. Il est souvent présent à proximité d'eau libre. Rare au niveau national, il est assez commun sur le territoire du Parc naturel régional de Brière grâce aux grandes surfaces de zones humides encore présentes.

© S.Trauet

BRUANT JAUNE

Espèce typique des milieux bocagers, elle se nourrit principalement de graines, mais devient insectivore à la période de reproduction. Le Bruant jaune est un oiseau grégaire, se déplaçant le plus souvent en petits groupes. Il est considéré comme en danger sur le territoire principalement à cause de la disparition de ses habitats.

©P.Trécul

GRAND RHINOLOPHE

C'est le plus grand des rhinolophes européen (envergure : 35-40 cm) qui se caractérise par un nez en forme de fer à cheval. En été, les femelles forment des colonies au sein de combles (églises, granges…), pour mettre au monde leur unique petit. Cette espèce chasse le long de linéaires structurés tels que les haies qui entourent les prairies. Dès l'automne, les individus hivernent dans des cavités souterraines (caves, blockhaus…), enveloppés dans leurs ailes, tête en bas.

Landes humides

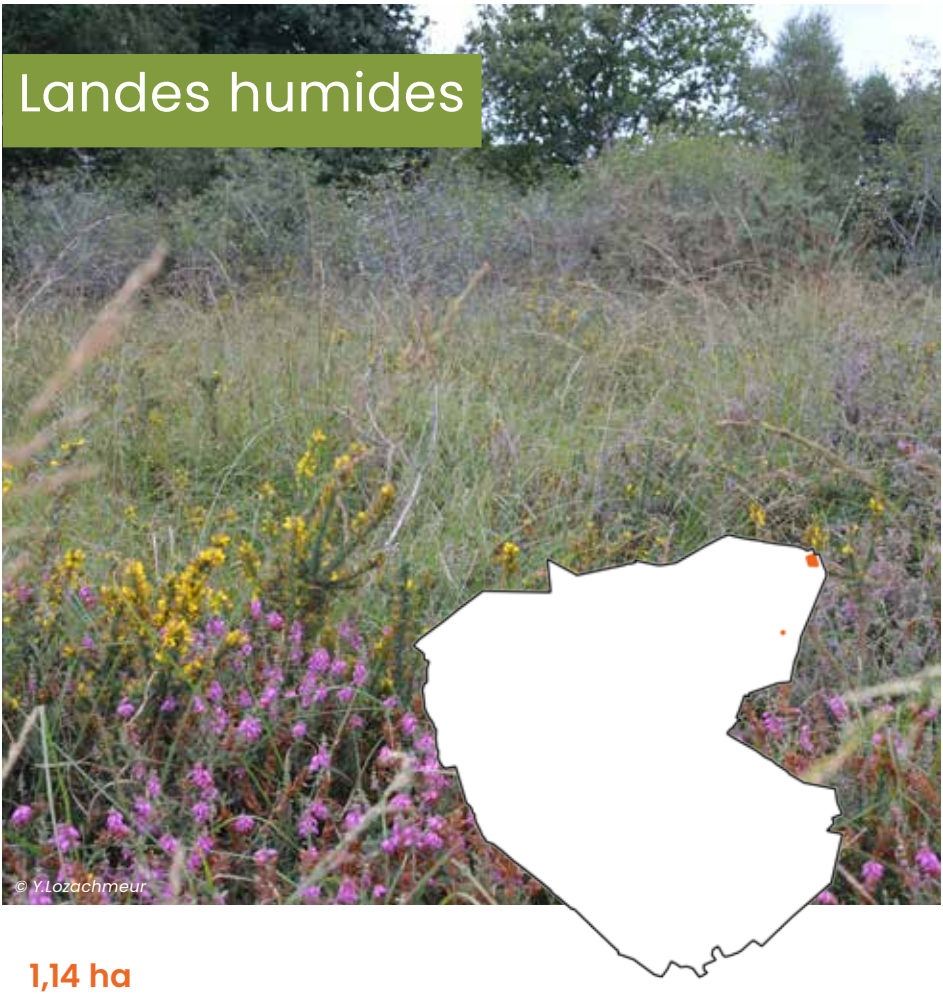

1,14 ha
de landes humides

Les landes sont des habitats typiques du Massif armoricain, du fait qu'elles ne sont présentes que sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Elles sont caractérisées par des formations ligneuses basses constituées d'ajoncs et de bruyères, notamment la Bruyère à quatre angles dans les landes humides.

Aujourd'hui, la déprise agricole de ces milieux entraîne une évolution vers le boisement, ayant moins d'intérêt pour la biodiversité.

© P.Trécul

MIROIR

Le Miroir appartient à la famille des Hespéries et est inféodé aux landes humides. Il a besoin de sa plante hôte pour se reproduire : la Mollinie bleue. En effet, les chenilles se nourrissent de cette plante et l'utilisent comme refuge pour hiberner. La période la plus favorable pour observer ce petit papillon est fin juin-début juillet en Loire-Atlantique. Comme tous les papillons spécifiques d'un milieu, le Miroir est menacé par la fragmentation du paysage et la destruction de ses habitats.

© P.Trécul

VIPERE PÉLIADE

Répartie uniquement dans la moitié nord de la France, la Vipère péliade a longtemps été considérée comme dangereuse. Pourtant, l'espèce déguerpit à la moindre présence humaine. Aujourd'hui fortement menacée, la perte drastique de ses habitats (haies bocagères, prairies, fourrés, landes...) et le changement climatique sont parmi les principaux facteurs de son déclin.

© P.Trécul

LINOTTE MÉLODIEUSE

Cette espèce privilégie les milieux ouverts parsemés de buissons et d'espaces de friches, tels que les landes, en s'alimentant préférentiellement de graines d'herbacées. Elle affectionne les buissons et les ronciers pour y faire son nid. Par ailleurs, l'espèce est monogame : les couples se forment en début de saison et ce pour l'année entière. Perchée en évidence, en haut de la végétation, la Linotte s'attèle à une série de phrases rapides et mélodieuses.

© M.Pourchet

BRUYERE À QUATRE ANGLES

Cet arbrisseau à tiges tortueuses et mesurant de 30 à 80 cm de hauteur, est caractéristique des landes humides. Les fleurs roses sont regroupées en têtes terminales. Ces fleurs produisent un nectar légèrement parfumé et peuvent abriter dans leurs corolles, de petits insectes nommés Thrips de Bruyère dont les femelles assurent la pollinisation.

Roselières

© PnrBrière

422 ha
de roselières

Elles se développent sur les rives des plans d'eau et des canaux ainsi que dans les marais soumis à des inondations prolongées. Ces végétations sont dominées par des plantes hélophytes (qui vivent les pieds dans l'eau) telles que le Roseau commun, la Baldingère faux-roseau ou le Marisque. Elles représentent des formations denses qui servent d'abri à de nombreux oiseaux tels que le Bruant des roseaux, le Butor étoilé ou encore la Locustelle luscinioïde.

Les roselières briéronnes sont également un point d'étape pour de nombreux oiseaux migrateurs, qui trouvent refuge et nourriture au milieu de leur long voyage en direction du continent africain pour passer l'hiver. Aussi, certaines araignées rares telles que *Tetragnatha isidis* ou encore certains micromammifères, comme le Rat des moissons, s'épanouissent dans ce milieu si singulier.

© P.Trécul

BIHOREAU GRIS

Ce héron est de taille moyenne, atteignant 60 centimètres de hauteur. Inféodé aux zones humides, il est fréquent de l'observer dans les marais, gravières, ou aux abords de rivières bordées par une ripisylve. Cette espèce sort principalement au crépuscule pour s'alimenter de poissons en eaux peu profondes, et ce jusqu'à l'aube. Cette activité nocturne le diffère des autres hérons, qui eux, sont principalement diurnes.

©P.Trécul

CONOCÉPHALE DES ROSEAUX

Cet insecte orthoptère (famille des criquets et sauterelles) fréquente uniquement les zones humides, le plus souvent le long des ruisseaux ou dans les prairies humides, au coeur de massifs de joncs ou de roseaux. Les pontes sont déposées dans les tiges creuses de ces plantes qui les protègent du froid et des inondations prolongées.

© P.Trécul

LESTE DRYAS

Malgré la raréfaction du cortège d'espèces de libellules en Brière, le territoire est un bastion pour le Leste des bois. L'espèce est présente sur l'ensemble du département, mais en raréfaction au nord de la Loire-Atlantique. Cette espèce peut être observée aux abords de mares et fossés mêmes non boisés. Elle est cependant sensible aux assèchements précoces, de plus en plus fréquents de nos jours.

©P.Trécul

BUSARD DES ROSEAUX

Le Busard des roseaux est un rapace qui s'observe dans les roselières et les typhaies, où la végétation dense lui permet de surprendre ses proies. Son alimentation est principalement constituée de petits animaux comme des rongeurs, des oiseaux ou encore des grenouilles. Il va former un couple pour la période de reproduction et niche au sol à partir d'avril. Les deux parents s'occupent des jeunes jusqu'à leur envol, un mois après l'éclosion.

© P.Trécul / Gentiane pneumonanthe

Qu’est-ce qu’un ABC ?

Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d’améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d’agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d’information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l’échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi ?

À l’échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d’insectes et d’oiseaux dans nos campagnes. À l’échelle locale et face à l’urgence de la situation, la commune de La Chapelle-des-Marais a engagé un projet d’ABC sur les années 2021-2023, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l’inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.

© P.Trécul / Chardonneret élégant

Ils ont participé

© Y. Lozachmeur

© E. Péron

Médiathèque

Votre médiathèque Gaston Leroux comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

2759 personnes ont participé aux animations ABC en 2021 – 2023, dont 155 participants aux animations qui ont eu lieu sur La Chapelle-des-Marais.

Public scolaire

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les élèves ont abordées dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

407 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs 2021 -2023.

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© E.Péron

Action 1 : Préserver les prairies naturelles

Les pratiques d'élevage historiques menées à La Chapelle-des-Marais permettent la présence encore actuelle de prairies naturelles, riches en pollinisateurs et en orchidées sauvages. Ces habitats naturels persistent à ce jour grâce à la pauvreté du sol jamais enrichi en intrants. Ces pratiques agricoles extensives permettent de préserver ces écosystèmes rarissimes sur le territoire.

© B.Duhamel

Action 2 : Préserver les Hirondelles et les Martinets

La commune de La Chapelle-des-Marais abrite de nombreux nids d'Hirondelles et de Martinets, espèces considérées comme quasi-menacées à l'échelle nationale à cause de leur déclin drastique sur le territoire depuis une vingtaine d'années. La mise en place de campagnes de sensibilisation, la prise en compte de ces espèces lors des travaux de rénovation, favoriser et préserver les nids, favoriser l'accueil des insectes (source d'alimentation), sont autant d'actions pour préserver ces espèces annonciatrices des beaux jours.

© Pnr Brière

Action 3 : Aménager des sentiers de découverte du patrimoine naturel

Pour répondre au défi de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'appropriation des enjeux par tous est indispensable. C'est pourquoi des sentiers de découverte du patrimoine naturel seront élaborés sur des espaces de nature de la commune afin de reconnecter les habitants à la biodiversité qui les entoure. Ainsi, familles et écoles pourront partir à la recherche des espèces ordinaires et extraordinaires de La Chapelle-des-Marais, accompagnées de panneaux d'interprétation.

Agissez pour préserver la biodiversité

En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

Ils nous accompagnent

© B. Duhamel / Rainette verte

Pour les expertises naturalistes

ACROLA
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

GRETIA
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

BRETAGNE VIVANTE
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

associé à
BIOPHILUM
LA CROIX BOTANIK

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
Inventaire des chiroptères
www.gmb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

BISE (Brivet Initiatives Santé Environnement)

Bretagne Vivante

Connaître & Protéger la Nature (CPN)
Les Mulots chevelus / Curieux Par Nature

CPIE Loire océane

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire

Fédération de pêche Loire-Atlantique

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

La jardinière des sens

L'Herboristerie des marais

LPO Loire-Atlantique

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Office National des Forêts (ONF)

Patrick Trécul

SHF (Société Herpétologique de France)

Notre bio sphère

Parc naturel régional de Brière

© P.Trécul / Grande Sauterelle verte

Photo 1ère de couverture : © C. Guihard / Jeunes de Chouette hulotte

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été financé par la commune et :

Cofinancé par l'Union européenne

© 2023 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière